

FONCTION	Technicien mandat sports et loisirs
STATUT	Permanent
SERVICE	Loisirs, culture et vie communautaire
ENTRÉE EN EMPLOI	Février 2022

À PROPOS DE LA VILLE DE PRÉVOST

La Ville de Prévost, au pied des Laurentides, se caractérise par son engagement envers le développement durable. Avec plus de 13 500 habitants, la Ville se démarque par sa forte vitalité et son dynamisme sur le plan résidentiel, commercial et industriel.

Reconnue pour ses initiatives innovantes en matière de ressources humaines, Prévost a entamé un grand tournant vers l'expérience employée. En plus du flexi-travail, du développement des compétences pour l'ensemble de son personnel et de l'optimisation des avantages sociaux, la direction générale adopte une vision moderne et actuelle de la gestion des ressources humaines.

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire favorise l'engagement et la participation des citoyens et organismes par le développement de programmes visant le maintien d'un milieu de vie dynamique et stimulant.

La Ville de Prévost souhaite répondre de manière efficace et efficiente aux besoins de sa communauté en développant des milieux animés, variés et répondant aux besoins. Joignez-vous à ce projet mené par une équipe motivée qui vous partagera sa belle énergie.

Sous la responsabilité du directeur du service loisirs, culture et vie communautaire, le technicien(ne) en sports et loisirs participe aux tâches définies plus bas, en plus d'apporter un support opérationnel aux autres tâches et aux membres de l'équipe.

NATURE DU TRAVAIL

- Gérer les logiciels utilisés par son service;
- Produire divers rapports, analyses, documents requis par son service en sports et loisirs;
- Coordonner différents projets selon les besoins exprimés par son supérieur;
- Être en relation avec les citoyens et tout autres parties prenantes pour fournir informations et suivi;
- Participer à plusieurs comités pour y apporter son expertise (CA d'organismes sportifs);
- Assurer le cycle complet et la vigie des dossiers sous sa responsabilité;
- Participer à l'élaboration de programmes pour le bon fonctionnement de son service;
- Soutenir son supérieur dans le travail quotidien du service;

QUALIFICATIONS REQUISES

- Formation collégiale en technique de loisirs, éducation spécialisée ou toute autre formation pertinente;
- Avoir de l'expérience dans des fonctions similaires;
- Autonomie, créativité, leadership et facilité à travailler en équipe;
- Connaissance des outils de la suite Microsoft 365, du logiciel Sports-plus et facilité à apprendre de nouveaux logiciels.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

- Avoir un esprit méthodique et organisé;
- Aptitude à travailler en équipe;
- Autonomie;
- Discrétion et sens éthique
- Diplomatie et sens des responsabilités.

HORAIRE DE TRAVAIL

La semaine de travail est de 34 heures répartie du lundi au vendredi midi. Le candidat doit être disponible au besoin, le soir ou les fins de semaine, lorsque requis.

CONDITIONS DE TRAVAIL

La rémunération offerte est celle déterminée en fonction de la convention collective (30.7195 \$ à 36.1406 \$)

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE

Le 13 février 2022

POUR POSTULER : emploi@ville.prevast.gc.ca

Nous remercions les postulants pour leur intérêt; nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus. La Ville de Prévost respecte l'équité en emploi. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

mardi, 25 janvier 2022